

■ PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Est concerné tout étudiant inscrit à l'université de Bourgogne en L3 (toute filière)

Nombre de places : 15

Pré-requis :

- connaître les grandes lignes des organisations de travail (réalisé avant le stage dans le cadre d'un atelier « comprendre le monde professionnel », dispensé par la PFIP)
- savoir conduire une analyse (accompagnement possible par le tuteur)

■ OBJECTIFS ET CONDITIONS DE RÉALISATION

Cette UE transversale a pour objectif de faire comprendre l'organisation du travail en situation :

- comprendre ce que le milieu professionnel produit (biens ou services)
- comprendre le contexte économique, social, stratégique....
- comprendre l'organigramme (les grandes fonctions – production, marketing, RH... - et leurs liens), les métiers, les compétences

■ CALENDRIER ET DURÉE

Cette UE se déroulera selon les périodes suivantes :

- 120h de stage + séances de préparation et soutenance, réalisable tout au long S2 et/ou périodes de vacances universitaires.

■ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

▫ Mise en situation :

L'UE transversale repose sur la réalisation par l'étudiant d'un stage en milieu professionnel. Celui-ci doit comporter les caractéristiques suivantes : il doit s'agir d'une organisation de travail produisant des biens ou des services, publique ou privée, sans rapport nécessaire avec la discipline de l'étudiant.

Une mission pourra également être confiée à l'étudiant, lui permettant par sa conduite, l'accès à la compréhension de l'organisation du travail.

▫ Activités :

- rechercher les informations sur l'organisation
- réaliser des entretiens avec les responsables des fonctions principales de l'organisation
- faire une analyse et une synthèse
- réaliser un rapport destiné à l'organisation de travail et à l'université, présenter son travail à l'oral
- analyser les connaissances et compétences développées au cours du parcours de licence.

▫ Le tutorat :

- Les tuteurs universitaires assurent les fonctions de préparation des étudiants à la mission (définition des objectifs, ressources nécessaires). Ils assurent le suivi de l'étudiant au cours de son stage.
- Les tuteurs sur le site professionnel assurent l'accueil de l'étudiant et son intégration. Ils facilitent la mise en relation avec les salariés interlocuteurs des étudiants.

▫ Les intervenants :

Il s'agit de tuteur universitaire, de tuteurs d'entreprises, d'ingénieurs insertion et de professionnels.

■ ÉVALUATION

▫ Rédaction d'un rapport de stage : Les étudiants doivent produire un rapport présentant la structure professionnelle et rendant compte de son organisation, de son fonctionnement. Il doit également rendre compte des points d'étonnement rencontrés durant le stage.

▫ Soutenance orale collective : Les étudiants soutiennent le rapport qu'ils ont produit lors d'une séance collective et devant le jury, constitué des tuteurs universitaires et professionnels.

▫ Réalisation d'une séance de débriefing sur la question des compétences mobilisées :

Proposée à tout étudiant inscrit dans l'UE transversale, un atelier collectif permet de travailler sur l'ensemble du parcours de licence et les connaissances et compétences qui y ont été développées.

L'atelier se déroule après la réalisation du stage prévu dans l'UE transversale, dans le cadre des ateliers compétences existants, ou organisé de manière spécifique.

■ CONTACT

Information et Inscription :

Plateforme d'insertion professionnelle

Uniquement

> **par courriel** : uetransversale.milieutravail@u-bourgogne.fr

> **par courrier** à Plateforme d'insertion professionnelle – Université de Bourgogne - Maison de l'université – BP 27877 – 21078 DIJON cedex

Les inscriptions sont possibles avant fin décembre de chaque année (dans la limite des places disponibles).

Pour vous inscrire, adressez une lettre de motivation, un curriculum vitae et l'imprimé de demande d'inscription.